



LE CHÂTEAU DE DURAS RÉCOMPENSÉ PAR LE PRESTIGIEUX « PRIX FONDS BAILLET LATOUR POUR L'ENVIRONNEMENT 2017 »

Niché dans la campagne de Saint-Trond, le Château de Duras s'est vu récompenser du Prix Fonds Baillet Latour pour l'Environnement remis par le Baron Karel Pinxten, Président de la SBNL-V, et le Baron Jan Huyghebaert, Président du Fonds Baillet Latour. Ghislain et Gabrielle de Liedekerke ont reçu ce prix pour leur gestion du domaine parsemé de bois, de prairies et de broussailles, mais surtout pour la restauration des étangs en collaboration avec le Paysage Régional Haspengouw & Voeren.

Ce projet a été sélectionné par la Stichting Behoud Natuur en Leefmilieu - Vlaanderen (SBNL-V) parmi 4 nominés. Le gagnant a été choisi par un jury composé de cinq propriétaires fonciers et experts, sous la houlette de Monsieur Jurgen Tack, Directeur général de Landelijk Vlaanderen et Président du Milieu- en Natuurraad en Flandre.

Le jury a été particulièrement impressionné par l'investissement des jeunes propriétaires qui concilient à la perfection activités économiques et écologiques et qui ont réussi à insuffler une nouvelle vie à un domaine ancien. Pendant son discours, le président du jury a déclaré : « Ghislain et Gabrielle bâtissent ici une oasis verdoyante au milieu d'un domaine agricole. Les 10 hectares d'étangs, de digues et de fourragères qu'ils ont rafraîchis en collaboration avec le Paysage Régional Haspengouw & Voeren créent un espace pour des plantes aquatiques et palustres remarquables ainsi que pour la population de chauves-souris locale. » Le domaine avait déjà tenté sa chance en 2015, mais le jury a estimé que celui-ci avait cette fois enfin exploité son plein potentiel.

Le Baron Karel Pinxten, Président de la SBNL-V, rappelle que ce prestigieux prix de 25 000 euros permet de soutenir financièrement des projets d'aménagement et/ou de gestion écologique de propriétés privées qui ont su s'adapter aux grands défis environnementaux du 21^e siècle. Ce faisant, la fondation espère motiver les propriétaires fonciers et gestionnaires privés dans leur engagement écologique.

Ce château se tient en ces lieux depuis 1102. Il a toutefois été détruit et reconstruit à plusieurs reprises au cours des siècles. Le domaine actuel a été construit peu après 1789, même si des restaurations ont bien sûr dû être entreprises par la suite : en 1903, après un incendie et en 1945, après l'explosion d'une bombe V allemande.

Le parc du château est un vaste domaine naturel d'intérêt européen pour son rôle de maillon dans la zone de protection spéciale des « Bois et Pelouses calcaires d'Haspengouw » et est entretenu génération après génération grâce à ses propriétaires. À l'heure actuelle, ces derniers collaborent étroitement avec le Paysage Régional, l'ANB ainsi que l'Aanspreekpunt Privaat Beheer. Ils ont replanté de remarquables arbres dans le parc du château ainsi qu'une nouvelle haie autour du domaine, ils ont rafraîchi le verger d'arbres à hautes tiges et le jardin muré et ont également restauré quelques portes d'accès historiques.

Fin 2014, les digues et étangs du château ont été remis en état. Ceux-ci revêtent en effet un intérêt européen et abritent d'innombrables espèces fauniques et floristiques. Après de nombreuses années sans entretien, les étangs s'étaient embroussaillés de saules marsault laissant l'eau libre peu à peu disparaître. Le niveau d'eau des étangs ne pouvait plus non plus être régulé en raison de la rupture des digues et d'un dysfonctionnement du système de régulation du volume d'eau. Par la même occasion, les fourragères s'en trouvaient boisées.

Le travail de restauration s'est d'abord concentré sur la réparation des digues : le surplus d'arbres et d'arbustes a été éliminé et les digues ont été complètement retournées et redessinées. La restauration des étangs a commencé début 2015. Tous les saules et arbustes ont été déracinés, le contour des étangs rétabli et le système de régulation





rénové afin de pouvoir à nouveau gérer le niveau d'eau. En outre, la fourragère entre les étangs a été remise en état afin d'établir une connexion ouverte.

Le couple utilisera donc ce prix de 25 000 euros pour continuer d'améliorer le paysage et l'environnement grâce à la plantation de haies et à la restauration de portes. Par ailleurs, ce prix servira aussi à entretenir les projets déjà réalisés, comme les étangs, les haies plantées, etc.

■ ÉLOGES ET PRIX D'ENCOURAGEMENT POUR UN PROJET DURABLE À BEERNEM

Le jury et le Conseil d'administration de la SBNL-V ont également décerné le diplôme d'honneurs Fonds Baillet Latour à **Harald van Outryve d'Ydewalle** pour sa gestion environnementale durable du Domaine « Drie Koningen » à Beernem. Il a reçu un prix d'encouragement de 5000 euros.

La restauration du domaine a été abordée en profondeur selon le jury. Ce dernier a d'ailleurs estimé important que la restauration selon le propriétaire ne se fasse pas au détriment du respect d'une part de l'histoire du domaine et d'autre part, des fonctions écologiques et des besoins économiques. La remise à neuf de l'ancien arboretum, du verger et des perspectives va de pair avec la reconstruction de l'orangerie, de l'ancienne glacière et du château.

■ RECONNAISSANCE DU FONCTIONNAIRE LE PLUS MÉRITANT

Le Fonds Baillet Latour et la SBNL-V reconnaissent le travail extraordinaire fourni par de nombreux fonctionnaires qui s'investissent pour la nature. Cette année, le prix a été décerné au défunt **Ward Verhaeghe**, qui fut tout un temps Directeur de la division provinciale Flandre orientale de l'Agentschap voor Natuur en Bos (autorités flamandes). Après la réforme de l'ANB, il a travaillé au poste de Directeur Stratégie et Innovation. Il s'est révélé un homme brillant et passionnant qui arrivait à proposer des solutions à large consensus. Il peut être considéré le père spirituel des Objectifs européens en matière d'environnement en Flandre. Il était par conséquent toujours à la base de la législation flamande en matière de protection de la nature qui soutient également les propriétaires privés dans la réalisation d'un patrimoine naturel de grande qualité sur leur domaine. Sa famille a réceptionné ce prix.

■ LE PRIX FONDS BAILLET LATOUR POUR L'ENVIRONNEMENT : LE PRIX LE PLUS IMPORTANT POUR L'ENVIRONNEMENT EN BELGIQUE

Le Prix Fonds Baillet Latour pour l'Environnement a été créé il y a 21 ans. Ce prix, d'une valeur de 25 000 euros, est la reconnaissance la plus importante dans notre pays en matière de gestion durable privée de l'environnement. Il récompense chaque année un propriétaire ou un gestionnaire privé qui s'occupe de l'aménagement ou de la gestion écologique d'un domaine situé en Belgique. Un jury d'experts environnementaux indépendants, des propriétaires fonciers et de journalistes, évalue chaque année les projets introduits par les propriétaires fonciers privés en fonction de critères déterminés. Ce prix national est délivré en alternance par la *Stichting Behoud Natuur en Leefmilieu Vlaanderen* et la Fondation Wallonne pour la Conservation des Habitats.

En 2019, la *Stichting Behoud Natuur en Leefmilieu - Vlaanderen* décernera à nouveau le Prix Fonds Baillet Latour pour l'Environnement pour récompenser un nouveau projet environnemental durable en Flandre ou à Bruxelles. Vous retrouverez plus d'informations sur : www.sbnl-vlaanderen.be.





Informations pour la presse :

En cas de questions ou pour contacter les lauréats :

Stichting Behoud Natuur en Leefmilieu Vlaanderen vzw - Robert de Graeff – Secrétaire

Tél. : +32 (0)2 400 77 05

GSM : +32 (0) 483 45 30 14

Email : robert.degraeff@elo.org

Fonds Baillet Latour - Alain De Waele, Secrétaire général

Tél. : +32 (0)16 27 61 59

GSM : + 32 (0)473 80 84 73

E-mail : alain.dewaele@iblf.be

Interel – Ellen de Wilde

Tél. : +32 (0)2 713 13 09

GSM : +32 (0)497 25 92 99

E-mail : ellen.dewilde@interelgroup.com





Fund Fonds
Fonds Baillet Latour



L'excellence en mouvement

Le Fonds Baillet Latour a vu le jour en 1974, à l'initiative du Comte Alfred de Baillet Latour. Son objectif ? Promouvoir, encourager et récompenser l'excellence, principalement en Belgique, et en plaçant **l'homme au cœur de son action**.

■ Bâtir un avenir meilleur

Depuis plus de 40 ans le Fonds cherche à soutenir des initiatives remarquables par leur rayonnement, leur incitation à l'excellence humaine ou encore par leur approche innovante pour répondre aux défis de la société de demain.

Son soutien est générateur de retombées concrètes, précises et porteuses d'avenir dans quatre domaines d'intervention : **la santé, l'éducation, la culture et le sport**.

■ Faire la différence

Le Prix de la Santé, celui du Grant for Medical Research ou encore celui de l'Environnement, les Chaires Universitaires et Olympiques, la restauration d'œuvres emblématiques du patrimoine mobilier belge, le soutien à la pratique musicale et sportive de haut niveau, ou encore l'accompagnement d'initiatives à caractère sociétal et d'éducation citoyenne favorisant notamment l'intégration des jeunes ... le Fonds contribue continuellement au développement de **projets qui font la différence**.

■ Dynamisme et bonne gouvernance

Résolument tourné vers le futur, le Fonds Baillet Latour est mû par un souci de discrétion naturelle, alors que les centaines de réalisations qu'il a soutenues depuis sa création en font un acteur largement reconnu et incontournable de la vie civile. En toile de fond de cet engagement, c'est un mode de fonctionnement d'une impeccable rigueur qui garantit sa bonne gouvernance.

Son Secrétaire général et son Président assument de concert sa gestion journalière – c'est-à-dire la présélection, l'encadrement et le suivi des projets -. C'est ensuite à son Conseil d'Administration, entouré d'experts de renommée internationale, qu'appartient la validation de ses interventions et **engagements**.

Go further

Envie d'en savoir plus ? L'ensemble des projets que le Fonds Baillet Latour soutient, et des réalisations remarquables qu'il récompense, sont à découvrir sur son site : **www.fondsbailletlatour.com**. Bienvenue !